

Les jeunes, acteurs de leur santé

LORS DE LA JOURNÉE D'OUVERTURE DE LA SEMAINE SANTÉ HABITAT JEUNES DE DÉCEMBRE 2014, partenaires et adhérents se sont retrouvés pour mettre en commun les constats issus de l'Observatoire santé et échanger sur les enjeux clés en matière de santé: l'accès au droit, les pratiques des jeunes sous différents angles (alimentation, conduites à risques, sexualité).

Grâce à un questionnaire anonyme mis en ligne sur le site de l'UNHAJ, des éléments de veille stratégique sont récoltés depuis 2012 pour guider les actions de santé à réaliser. Une vingtaine d'équipes pédagogiques animent ce dispositif auprès des jeunes, qui ont été plus de 700 à répondre à ce jour. « Nous invitons tous les acteurs de la santé à s'emparer des résultats de l'Observatoire de la santé, afin de réfléchir collectivement à des dispositifs ou à une coordination de l'existant, à une mise en cohérence et à une simplification des démarches dans l'accès aux soins », souligne Nadine Dusseret, directrice générale de l'UNHAJ. « La santé des jeunes de droit commun (hors étudiants) ne doit plus être un angle mort des politiques publiques. » Les résultats de l'enquête, bâtie sur cinq thématiques – alimentation, accès aux soins, relations aux

autres et estime de soi, consommation à risque et relations amoureuses – soulèvent en effet plusieurs questions.

Des indicateurs dans le rouge

Mathieu Cousineau, responsable du pôle métiers de l'assurance à la Mutualité Française, a décrypté l'enquête. Il relève au moins quatre points de vigilance témoignant d'une plus grande fragilité de la

de la population française. » Deuxième constat : « 20 % de l'échantillon déclare ne pas être couvert par une mutuelle, soit près de trois fois plus que l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans résidant en France. Or, on sait par les travaux de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES) que le renoncement aux soins est beaucoup plus important chez les personnes sans mutuelle. » Sur

le renoncement aux soins, justement, l'enquête montre que « 19 % des jeunes ont renoncé à aller chez le médecin pour raisons financières, alors que l'IRDES estime en moyenne à 5,5 % ce renoncement. »

Enfin, souligne-t-il,

« le statut par rapport à l'emploi influence fortement l'accès à une mutuelle. » Les mutuelles sont largement impliquées dans les dispositifs aidés pour la couverture complémentaire : 80 % des bénéficiaires CMU-C gérés par une complémentaire santé le sont par une mutuelle. L'actuelle évolution du cadre légal de l'ACS, avec la mise en concurrence des contrats, risque de créer une nouvelle rupture dans l'accès aux soins pour les jeunes (voir l'interview page 12).

population accueillie par les adhérents de l'UNHAJ par rapport à la population en général. En premier lieu, observe-t-il, « la part des jeunes qui ont recours à des dispositifs aidés pour la couverture complémentaire (CMU-C et ACS) est de 30 % de l'échantillon, alors que ces dispositifs concernent un peu moins de 10 %



Je viens en appui aux actions collectives sur la santé et la citoyenneté et ai participé à la semaine santé Habitat Jeunes. J'ai travaillé au recensement des initiatives et j'ai mené plusieurs entretiens téléphoniques. En un mois, nous avons collecté une soixantaine de réponses émanant de 18 régions différentes. J'ai pu constater que les questions d'éducation et de prévention santé sont abordées régulièrement dans les résidences et que

les équipes continuent à développer des outils d'animation innovants et spécifiques aux jeunes résidents. ■

Feu vert pour les initiatives !

Odile Kremp, chargée de la jeunesse à la Direction générale de la Santé, confirme l'existence de la problématique d'accès aux droits et aux soins, prise en compte dans la Stratégie Nationale de Santé. « L'enquête de l'UNHAJ va dans le bon sens, elle participe à une meilleure connaissance des différents types de publics jeunes, qui n'ont pas tous les mêmes comportements face à leur santé », déclare-t-elle, « ce qui permet de mettre en place des actions de prévention spécifiques. » Si l'information en matière de santé existe, son décryptage n'est pas aisé. « Quels sont mes droits ? Qu'est-ce qui est pris en charge et comment vais-je être remboursé ? » sont des questions fréquentes qui s'ajoutent à la difficulté inhérente .../...